

AVIS PUBLIC

DEMANDE (1) DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ que lors de l'assemblée ordinaire qui se tiendra **le mardi 15 septembre à 19 h** à la salle des délibérations située au Centre social municipal, les membres du conseil municipal de la Ville de La Tuque statueront sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

1. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE # 2026-033 / 2, LAC MAXIME

Objet de la demande :

Permettre la construction d'un garage d'une hauteur totale de 6,71 mètres plutôt que 6,00 mètres, ainsi que permettre que celui-ci soit à une distance de 3,00 mètres plutôt que 10,00 mètres de la marge latérale, le tout, tel que requis par la réglementation actuelle.

Identification du site concerné :

Bail : 122 333, canton de Turcotte.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil relativement à ces demandes.

Pour toute question relative au présent avis, veuillez communiquer avec le soussigné au numéro de téléphone 819 523-8200, poste 2146.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque ce 27^e jour du mois août 2026.



Christian St-Gelais
Greffier

POUR PARUTION SUR LE SITE WEB DE VILLE DE LA TUQUE
AU WWW.VILLE.LATUQUE.QC.CA
LE 27 AOÛT 2026